

Le sol actuel :



6– délais d'exécution :

Les travaux devront être exécutés entre les semaines 28 et 35.

En cas d'impossibilité durant cette période, programmer l'intervention pendant des vacances scolaires.

7– Adresse où le dossier de consultation peut être retiré

Dossier disponible par mail à l'adresse suivante : s.berthy@mairiequestembert.bzh

8– Possibilité de visite des lieux

Avant de chiffrer son offre de prix, l'entrepreneur du présent lot devra se rendre sur le site afin de mieux apprécier les travaux à réaliser. Il ne pourra en aucun cas faire prévaloir une méconnaissance des travaux à effectuer tant en ce qui concerne les fournitures que la mise en oeuvre.

Contact : A. ANDRIEUX, Tél: 02.97.26.11.38, a.andrieux@mairiequestembert.bzh

9– Date limite de réception des offres : vendredi 24 Mai 2024 à 12h00

10– Aucun supplément ne saurait être accepté après signature des marchés

11– Adresse où les offres doivent être transmises :

Mairie de la Ville de Questembert, Service des Marchés Publics, Place du Général de Gaulle – BP 4014- Hôtel de Ville- 56230 Questembert - Tél : 02.97.26.11.38 ou par mail à l'adresse suivante s.berthy@mairiequestembert.bzh
L'enveloppe comportera la mention « Procédure Adaptée / Marché de mission travaux **remplacement des tatamis de la salle de dojo** »

ou par mail à l'adresse suivante : s.berthy@mairiequestembert.bzh

12– Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Les formulaires-type DC1 et DC2 dûment remplis et signés.

Le formulaire-type NOTI 2 dûment rempli et signé, ou les attestations correspondantes, ou une déclaration sur l'honneur que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2023.

Les agréments et assurances liés aux types de missions objet du présent marché

13- Critères d'attribution

Le maître de l'ouvrage choisira sur la base des critères de sélection suivants :

<i>CRITERES</i>	<i>POINTS</i>
Prix	Note sur 50 points
Valeur technique : - dont protocole de mise en œuvre - dont fiches techniques des produits - dont délai de commencement de travaux et d'exécution	Note sur 50 points dont 15 points dont 15 points dont 20 points

Le critère « Prix » de l'offre est apprécié de la manière suivante:

Les offres de prix des candidats seront classées selon la formule suivante :

$$V1 = (MP/ME) \times 50$$

MP : Montant de l'offre la plus basse de la consultation

ME : Montant de l'offre du candidat

Le critère « Valeur technique y compris méthodologie » de l'offre avec un maximum de 50.

La valeur technique des prestations, appréciées au vu du contenu des éléments du mémoire technique et notamment :

1-protocole de mise en oeuvre (15 pts)

2-fiches techniques des produits (15 pts)

3-délai de commencement des travaux et d'exécution (20 pts)

14- **Les renseignements** d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès du service marchés de la Commune de Questembert, tél : 02.97.26.04.38 ; s.berthy@mairiequestembert.bzh et les renseignements d'ordre technique auprès de M. ANDRIEUX, tél : 02.97.26.11.38

15- **Date d'affichage en mairie de l'avis d'appel public à la concurrence : Jeudi 02 mai 2024**

Pour affichage, à Questembert, le 02 mai 2024

Le pouvoir adjudicateur :

Boris LeMaire

Maire de Questembert.

